

Hent Kerbader B.P. 11
29170 Fouesnant
Tél. + 33 (0)2 98 56 14 44
www.latlantique.fr
information@latlantique.fr

CONTRAT DE RESERVATION 2021



**Animaux NON ADMIS /
NO PETS**



NOM / PRENOM

Full name _CIVC _NOM _PRENOM

ADRESSE

Address _ADRESSE1 _ADRESSE2 _ADRESSE3

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

Postcode _CPOSTAL

Town _VILLE

Country _PAYS

TELEPHONE

E-MAIL

Phone

_TELEPHONE

_EMAIL

IMMATRICULATION VÉHICULE

N° CARTE PRIVILÈGE SUNÉLIA

Car registration _IMMA1

Sunélia Card number _NUMEROCARTEFIDELITE

PARTICIPANTS AU SEJOUR / Occupants : _NBPERSONNES personnes

	Nom, prénom / Surname, first name	Date de naissance / Date of birth
1	_PRENOM _NOM	_DATNAI
2	_ACCNOM1	_ACCDAT1
3	_ACCNOM2	_ACCDAT2
4	_ACCNOM3	_ACCDAT3
5	_ACCNOM4	_ACCDAT4
6	_ACCNOM5	_ACCDAT5
7	_ACCNOM6	_ACCDAT6
8	_ACCNOM7	_ACCDAT7
9	_ACCNOM8	_ACCDAT8
10	_ACCNOM9	_ACCDAT9

Votre réservation / Your booking

Arrivée / Arrival : _ARRIVEE
Départ / Departure : _DEPART

Type d'hébergement ou d'emplacement /
Type of accommodation or pitch

_TYPEMP

Souhait particulier / Particular wish (+30€)
(sous réserve de disponibilité / upon availability)

Extras

_RUBAUTRELIST

Règlement / Payment

Montant total / Total amount

€

Acompte (30% du Solde) /
Deposit (30% of the balance)

_ARRDEM €

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ainsi que du règlement intérieur et les accepte dans leur totalité
 I declare that I have read the general terms and conditions of sale as well as the internal regulations and accept them in their entirety.
Date : _DATEJOUR
Signature :

Dépôt de garantie OBLIGATOIRE à votre arrivée / MANDATORY Deposit on arrival

J'autorise le camping à prélever le montant des réparations des dégâts occasionnés sur le camping causés par ma faute ou celle des participants au séjour.

Toutes les réclamations concernant l'état de propreté ou les dégradations constatées, doivent être formulées à la réception dans les 24 heures suivant l'arrivée.

Le montant de la caution est fixé à **300 €**.

Il est rappelé que le montant du forfait nettoyage de la location est de **100 €**.

I authorise the campsite to deduct the amount of the reparation of the damages caused on the campsite by my fault or that of the participants in the stay.

All complaints concerning the state of cleanliness or damage must be made at the reception desk within 24 hours of arrival.

The amount of the deposit is fixed at 300 €.

It is reminded that the amount of the cleaning fee is 100 €.

Carte bancaire / Credit card



N°

____ _

Date de validité / Expiring date

____ / ____

N° CVV

Date : _DATEJOUR

Signature :

CONDITIONS GENERALES / GENERAL TERMS AND BOOKING CONDITIONS

PREAMBULE

L'objet des présentes conditions générales de vente est de régir les relations contractuelles relatives à la vente de séjours individuels entre le camping Sunélia l'Atlantique et ses clients et de fixer leurs obligations respectives.

Toute réservation implique l'application sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux conditions générales qui prévalent sur tout autre document. Sauf accord dérogatoire écrit et préalable du camping, ces conditions générales s'appliquent à tous les clients. Tout autre document que les conditions générales de vente et notamment les catalogues, prospectus, publicité, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative.

PRESTATIONS, RESERVATIONS, TARIFS

1 - RÉSERVATION

Les éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion de nos séjours sont déterminés sur le site internet www.camping-bretagne-atlantique.com.

Le Client dispose du catalogue en ligne ou en brochure papier, ou se fait expliquer nos prestations par nos agents de réservation sur site, par téléphone au 02.98.56.14.44 ou voie électronique à information@latlantique.fr. Il détermine lui-même les prestations de son choix au jour de sa réservation. Le client reconnaît avoir pris connaissance du contenu des prestations, de la destination et des modalités de réservation, de l'ensemble des caractéristiques des séjours et hébergements. Il reconnaît avoir sollicité et obtenu toutes les informations nécessaires pour passer réservation en connaissance de cause. Le client est responsable de son choix de réservation et de son adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité du camping ne peut être recherchée.

• La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

• Le camping se réserve le droit d'accepter ou de refuser une réservation en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping proposant des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Ainsi, le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

2 – CONDITIONS DE RÈGLEMENT

2.1 : Acompte et Solde.

• Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour : un acompte de 30 % du montant des prestations réservées doit être réglé dans les 7 jours. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour.

• Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour : le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

ATTENTION : Le non-respect de ses délais entraîne l'annulation du séjour avec l'application des conditions d'annulation.

À réception de votre règlement, une confirmation de séjour vous sera adressée précisant le solde restant à payer. Toute personne se présentant sur le lieu de séjour sans avoir, au préalable, réglé son solde se verra refusée.

2.2 : Règlement du séjour.

Le camping accepte les règlements selon les critères suivants :

- Chèques vacances :

Les chèques vacances sont expédiés sous la responsabilité du client

L'extinction de la dette du client utilisant ce mode de règlement, n'est effective qu'au moment du versement par l'ANCV des sommes dues au camping.

Les Chèques Vacances rompus (talon absent) ne peuvent être acceptés

- Carte Bancaire : Visa ou Mastercard uniquement

- Virement bancaire sur le compte suivant :

Titulaire du compte : CAMPING DE L'ATLANTIQUE

Domiciliation : BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

RIB : 13807 10661 00100081642 58

IBAN : FR76 1380 7106 6100 1000 8164 258

BIC : CCBPFRPPNAN

En raison de nombreux incidents, nous informons notre aimable clientèle que les règlements par chèques bancaires ne sont plus autorisés.

3 – TARIFS

3.1 : Tarifs et taxes

• Les tarifs, pour l'ensemble de nos séjours, hébergements et services annexes, sont consultables sur le site internet www.camping-bretagne-atlantique.com. Les tarifs sont déterminés par catégorie et type d'hébergement ou d'emplacement et s'entendent en Euros.

INTRODUCTION

The purpose of these general conditions of sale is to govern the contractual relationship regarding the sale of individual stays between Sunélia l'Atlantique and its customers, and to set their respective obligations.

Any booking implies Customers' unreserved application and full acceptance of the general conditions, which take precedence over any other document. Unless the campsite have made a prior exception in writing, these general conditions apply to all customers. All documents other than the general conditions of sale, including catalogues, prospectuses, advertising and notices, are purely informational.

BOOKINGS AND PRICES

1 - BOOKINGS AND RULES FOR STAYS

Details of the services provided during our trips and stays are indicated on our website : www.camping-bretagne-atlantique.com.

Customers can make use of the online or printed catalogue, or obtain descriptions of our services from our booking agents on site, by telephone or email. Customers themselves decide on the services they want when booking. Customers acknowledge that they are aware of the content of services, the destination and booking procedures, and all the characteristics of stays and accommodation. They acknowledge that they have requested and obtained all the information required for making bookings in full awareness of the facts. Customers are responsible for their choice of booking and its suitability for their needs, and the campsite may thus not be held responsible.

The booking is deemed to have been accepted by customers at the end of the booking process. This process ends when Sunélia l'Atlantique have received the first payment of 30%.

• A booking becomes effective solely with the agreement of the village, after receipt of the first payment, and of either the duly completed and signed booking contract or the acceptance of the general conditions of sale with online bookings.

• The campsite reserves the right to accept or decline a booking depending on availability and more generally on any circumstances that could interfere with normal performance regarding the booking made. In particular, we offer family stays in the traditional sense, and our accommodations are specifically designed for this purpose. Therefore, we reserve the right to refuse any booking that goes against this principle or seeks to distort it.

2 – TERMS OF PAYMENT

2.1 : Deposit and Balance.

• For bookings made more than 30 days before the beginning of the stay: a deposit of 30% of the amount of the booked services must be paid within 7 days. The balance must be paid no later than 30 days before the start of the stay.

• For bookings made less than 30 days before the start date of the stay: the entire payment must be made when the booking for the village is made.

NB: After these deadlines, if we have not received your down payment or balance, we will consider your booking to be cancelled, and we will offer the corresponding services for sale again. In addition, cancellation conditions will apply.

Upon receipt of your payment, a confirmation of your stay will be sent to you specifying the remaining balance to be paid. Any person arriving at the place of stay without having previously paid the balance will be refused.

2.2 : Payment of the booking.

Each payment must be accompanied by the booking number or name used for the booking. You can pay using the following methods :

- Bank Card : Visa or Mastercard only, no AMEX or MAESTRO card.

- Bank Transfer on the following account :

Titulaire du compte : CAMPING DE L'ATLANTIQUE

Domiciliation : BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

RIB : 13807 10661 00100081642 58

IBAN : FR76 1380 7106 6100 1000 8164 258

BIC : CCBPFRPPNAN

3 -PRICES

3.1: Prices and tax

• Prices for all our stays, accommodation and associated services can be viewed on our website. Prices are set for each category and type of accommodation, and are in euros.

• In Fouesnant for 2021, the Tourist Tax is set to 0.66 € per night per adult.

• In 2021, the Eco-participation is set to 0.90 € per night per adult and 0.60€ per night per children (3 to 17 y.o.)

• Booking fees : flat rate 39 € per booking

• Prices are dynamic and change as the season goes on, meaning that customers benefit from the cheapest price on the day they book

• Prices being dynamic the campsite can not be held responsible for any price difference between two bookings that haven't been done on the same time.

• Pour l'année 2021 à Fouesnant, le montant de la taxe de séjour est de 0.66€ par nuit et par adulte.

• Le montant de l'éco-participation est fixé à 0.90€ par nuit par adulte et à 0.60€ par nuit et par enfant de (3 à 17 ans).

• Frais de dossier : tarif forfaitaire 39 € par réservation

• Nos tarifs sont sujets à modification. Toutefois, la facturation d'un séjour se base sur le tarif en vigueur au moment de la réservation.

• La tarification étant dynamique, le camping ne peut-être tenu responsable des écarts de tarifs entre deux séjours identiques mais qui n'ont pas été réservés en même temps.

3.2 : Réductions de prix – Opérations promotionnelles.

Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions notamment de disponibilités. Par ailleurs, les réductions de prix ou opérations promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. Une fois la confirmation ou la facture émise, le client ne pourra plus se prévaloir d'aucune réduction.

MODIFICATIONS, ANNULATIONS

4 - MODIFICATION DE LA RÉSERVATION

4.1 : Modification de votre réservation

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées au maximum 30 jours avant votre arrivée, sous réserve de disponibilité et d'acceptation par le camping.

En cas de refus, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales ou bien l'annuler selon les conditions prévues au §5.1.

Toute demande de modification sera envoyée au camping par E-mail et confirmée par lettre recommandée avec A.R. La date retenue pour rendre opposable au client la modification du séjour sera la date de l'émission de la lettre avec A.R., le cachet de la poste faisant foi.

4.2 : Modification du fait du camping

Lorsque, avant le départ, le respect d'un des éléments essentiels du séjour est rendu impossible par suite d'un fait imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat ou à un cas de force majeure, nous vous en informons aussitôt. Vous disposerez alors de la faculté soit de renoncer au séjour soit d'accepter la modification que nous vous proposerons. Vous devrez alors nous faire connaître votre choix sous 72 heures. La renonciation entraînera le remboursement, dans les meilleurs délais de l'intégralité des sommes versées alors que l'acceptation ne donnera lieu qu'au remboursement du trop-perçu le cas échéant). Il est précisé que l'application de la présente hypothèse ne donnera lieu à versement d'aucune indemnité.

5 - ANNULATION DE LA RÉSERVATION

5.1 : Annulation du fait du client

En cas d'annulation, nous vous demandons de nous avertir rapidement par écrit ou E-mail, confirmé par lettre recommandée avec A.R. et incluant le ou les justificatifs en vigueur. La date retenue pour rendre opposable au client l'annulation du séjour sera la date de l'émission de la lettre avec A.R., le cachet de la poste faisant foi.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 60 jours avant la date de début du séjour : Remboursement à hauteur de 100% du montant de la location.
- Moins de 60 jours avant la date de début du séjour : aucun remboursement ne sera effectué.

Veuillez noter que les frais de dossier (39 €) ne sont pas remboursables.

5.2 : Assurance couvrant notamment l'annulation du séjour

S'il le souhaite, le Client peut, sans supplément de prix, demander la « Garantie Annulation Sunélia ».

Cette garantie n'est valable que pour les séjours en localités d'une durée minimale de 7 nuits.

Les conditions d'application sont définies par Sunélia Vacances comme suit :

« Cette garantie prend effet dès la souscription du contrat de location et expire la veille du premier jour du séjour à minuit. Sous réserve du respect des obligations contractuelles, cette garantie vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées, si votre séjour devait être annulé dans les cas suivants selon la liste exhaustive ci-après :

Maladie grave, accident corporel ou décès : De vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, votre tuteur

-vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères.

Par maladie grave ou accident corporel grave on entend, toute atteinte temporaire ou définitive à votre intégrité physique, constatée médicalement et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

Complications de grossesse

Préjudices graves : Nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu et consécutifs à un vol, un incendie, un dégât des eaux ou éléments naturels atteignant votre résidence principale ou vos locaux professionnels détruits à plus de 50% (attestation de l'assureur à fournir).

Licenciement économique : De vous-même ou de votre conjoint à condition que la procédure

3.2: Price Reductions – Special Offers.

Special offers are subject to certain conditions, particularly availability. It is not possible to combine several price reductions and special offers. Once customers have received confirmation or an invoice, they can no longer take advantage of a price reduction.

ALTERATIONS, CANCELLATIONS

4 - BOOKING ALTERATIONS

4.1: Altering your booking

You can alter a booking at no charge up to 30 days before your original arrival date, subject to availability and upon acceptance of the campsite.

If the alteration is not accepted or not possible, the customer, will have to do his stay as stated in the original contract or cancel it (in that case, please read 5.1).

A booking alteration can only be accepted within the limit of availabilities, and the request must be sent by recorded delivery with acknowledgement of receipt.

The date retained after which customers can no longer make any changes to their stay is the date on which the letter with acknowledgement of receipt is sent, as evidenced by the postmark.

4.2: Changes made by the campsite

If before the departure date it becomes impossible to provide any of the stay's services following the occurrence of an unpredictable and insuperable event, the failure by an unconnected third party to provide the services stipulated in the contract, or a case of force majeure, we will inform you as soon as we can. You will then be able to cancel the stay or accept a change. You must let us know what you have decided within 72 hours (cancellation will entail the immediate refund of all sums already paid, while acceptance of a change will give rise solely to the refund of sums paid in excess, as the case may be). Please note that this kind of situation does not give the right to any indemnity.

5 - BOOKING CANCELLATION

5.1: Cancellation by the customer

If you wish to cancel a stay, please inform us promptly by letter, or email, and confirm this with a letter sent by recorded delivery with acknowledgement of receipt. The date retained to put the customer's cancellation of the stay into effect will be the date on which the letter with acknowledgement of receipt is sent, as evidenced by the postmark.

If the cancellation is made :

- More than 60 days before the start date of the stay : Refund up to 100% of the rental amount.
- Less than 60 days before arrival : No refund possible.

Please note that the booking fee (39 €) is non-refundable.

5.2: Sunélia Cancellation Guarantee

For every booking of 7 nights minimum in an accommodation, the customer can ask for free to be covered with the Sunélia Cancellation Guarantee

This guarantee is effective once the rental contract is signed and expires at midnight on the day before the stay is due to begin. Provided contractual obligations are complied with, this guarantee enables you to claim a refund of monies paid if your stay has to be cancelled for any of the reasons given in the following exhaustive list:

1. The serious illness, injury or death of:

– yourself, your legal or common-law partner, your parents or children, your legal guardian

– your brothers, sisters, stepbrothers, stepsisters, sons or daughters-in-law, step-parents or parents-in-law

By serious illness or injury, we mean any temporary or permanent damage to your physical well-being that has been medically diagnosed and requires you to stop all professional or other activities.

2. Pregnancy complications

3. Serious losses

That absolutely require your presence on the day of departure and following days due to a theft, fire, or flood affecting your main home or the destruction of more than 50% of your business premises (you must provide proof from your insurer)

4. Redundancy

Of yourself or your partner on condition that the process had not started before you booked your stay

If he wishes, the Customer may, with an additional charge, request the "Additional Cancellation Guarantee".

This guarantee takes effect as soon as the rental contract is taken out and expires on the last day of the stay at midnight. Subject to compliance with contractual obligations, this guarantee allows you to obtain a refund of the sums paid, if your stay should be cancelled in the following cases according to the exhaustive list below :

-A serious illness, a physical accident or the death of the insured.

-Pregnancy complications

-Serious damage requiring your presence on the day of your planned departure and resulting from theft, fire, water damage or natural elements reaching your main residence or your business premises destroyed by more than 50% (certificate from the insurer to be provided).

n'ait pas été engagée avant la réservation du séjour.

Tous ces motifs d'annulation doivent être communiqués par lettre recommandée accompagnée de tous les documents nécessaires constatant les faits (rapport d'expertise, constat des autorités de police, convocation, certificat médical ou de décès...) dès leur survenance et au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant le sinistre ou l'événement. »

S'il le souhaite, le Client peut, avec supplément de prix, demander la « Garantie Annulation Complémentaire ».

Cette garantie prend effet dès la souscription du contrat de location et expire le dernier jour du séjour à minuit. Sous réserve du respect des obligations contractuelles, cette garantie vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées, si votre séjour devait être annulé dans les cas suivants selon la liste exhaustive ci-après :

-Une maladie grave, un accident corporel ou le décès de l'assuré.

-Les complications de grossesse

-Des préjudices graves nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu et consécutifs à un vol, à un incendie, à un dégât des eaux ou à des éléments naturels atteignant votre résidence principale ou vos locaux professionnels détruits à plus de 50% (attestation de l'assureur à fournir)

-Licenciement économique de l'assuré

Tous ces motifs d'annulation doivent être communiqués par lettre recommandée accompagnée de tous les documents nécessaires constatant les faits (rapport d'expertise, constat des autorités de police, convocation, certificat médical ou de décès...) dès leur survenance et au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant le sinistre ou l'événement.

5.3 : Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sans proposition de solution de substitution équivalente, vous obtiendrez le remboursement dans les meilleurs délais de l'intégralité des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

De même dans l'hypothèse d'une annulation du fait du camping pour un événement constitutif de force majeure, tel que cela est défini à l'article 1218 du Code Civil, seul un remboursement, dans les meilleurs délais, des sommes versées interviendra à l'exclusion de toute autre indemnité.

5.4 : Arrivée retardée ou interruption de séjour

Tout séjour entamé et écourté, interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ou toute prestation non consommée pendant celui-ci ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement de notre part.

MODALITES DU SEJOUR

1 – MODALITÉS DU SÉJOUR

• Les réservations se font à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

• Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

• Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au village aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement ou de l'emplacement loué (voir ci-dessous).

• Seules les personnes inscrites sur le contrat de location seront autorisées à occuper l'hébergement ou l'emplacement qui leur est alloué.

• Chaque réservation inclut une, et une seule, place de parking. Tout véhicule supplémentaire, remorque ou visiteur devra s'annoncer à la réception, et utiliser le parking visiteur dans la limite des places disponibles.

• Chaque réservation inclut l'accès aux commodités (douches, sanitaires), aux animations, services et équipements de loisirs à l'exception de ceux indiqués avec supplément.

• Les souhaits particuliers sont à signaler lors de l'inscription mais ne font pas l'objet d'une garantie d'obtention de notre part si l'option « choix de l'emplacement » (facturée 30 €) n'est pas réglée. Ils sont toutefois pris en considération dans la mesure du possible et en fonction de nos disponibilités. Aucun souhait effectué hors de l'option « choix de l'emplacement » ne pourra faire l'objet d'une réclamation.

Emplacement Plein-Air

• Le forfait de base comprend l'emplacement pour les tentes ou la caravane avec un véhicule, ou un camping-car, 1 ou 2 personnes et l'électricité (6A).

• Un emplacement peut accueillir 6 personnes maximum (enfants et bébés compris).

Hébergement locatif

• Le forfait de base est de 1 à 10 personnes selon le type d'hébergement.

• Les charges telles que l'eau, le gaz et l'électricité sont incluses dans le prix de la location.

• Le ménage final, les draps et les serviettes ne sont pas inclus dans les hébergements.

• L'installation de tente sur un emplacement de mobil-home est interdite.

2 – ARRIVÉES ET DÉPARTS

2.1 : Emplacements Plein-Air

Selon les périodes, les jours d'arrivée sont variables.

-Economic dismissal of the insured person

All these grounds for cancellation must be communicated by registered letter accompanied by all the necessary documents establishing the facts (expert's report, police report, summons, medical or death certificate, etc.) as soon as they occur and at the latest within 3 working days following the loss or event.

5.3: Cancellation by the campsite

If Sunêlia l'Atlantique cancel the booking without proposing an alternative equivalent solution, you will obtain an immediate refund of all sums already paid. However, this cancellation does not give rise to any damages.

Likewise, if the campsite cancel a stay because of an event constituting force majeure as defined in article 1218 of the French Civil Code, you will receive a refund of the sums already paid, but no indemnity will be paid.

5.4 : Delayed arrival or interruption of the stay

There will be no refund possible for any stay that has begun and has been shortened or interrupted during it.

YOUR STAY

1 - PROCEDURES FOR THE STAY

• Bookings for a campsite pitch or rented accommodation is made on a strictly personal basis. You may under no circumstances sublet or transfer your booking without the prior consent of the village.

• Children under age must be accompanied by their parents or legal guardians.

• The campsites reserve the right to refuse access to the village to groups or families arriving with more participants than the capacity of the accommodation or pitch rented.

• Only the people whose names are listed on the contract will have the right to access to the site.

• Every booking includes only one parking place. Every other vehicle will have to be parked on the visitors car park in front of the reception.

• Every booking includes access to all the facilities and entertainments except the ones indicated as requiring extra fees.

• Particular wishes have to be given when booking but are not guaranteed if the « choice of pitch » option is not subscribed (€30). They are taken into consideration according to our availabilities. Any complaint about a particular wish made outside the « choice of pitch » option will be considered null and void.

Touring pitches

• The basic price includes a pitch for a tent, caravan or camping car, a car and one or two people, and electricity (6 Amps).

• A touring pitch can welcome up to 6 people maximum (children and babies included).

Accommodation

• The basic package includes 1 to 10 people according to the maximum capacity of the accommodation.

• Fees like water, gas and electricity are included in the price.

• The end of stay cleaning, bedding and towels are not included in our accommodations.

• No tent is allowed on a mobile-home pitch.

2 - ARRIVAL AND DEPARTURES

2.1 : Touring pitches

Arrivals can be from 12 am and departures before 12 am.

2.2 : Accommodations

Arrivals can be made from 4 p.m. and departures before 10 a.m.

2.3 : Late check-out

Late check-outs (4 p.m. maximum) are possible only upon acceptance of the campsites' supervisor.

As they depends on our bookings, they are never guaranteed.

2.4: Deposit

Customers are asked to pay a deposit of €300 on arrival, by bank card.

This deposit will be returned to customers on the day they leave, after a comprehensive inventory of the bungalow.

The management reserves the right to retain all or part of the deposit if the rented premises are

Les arrivées peuvent se faire à partir de 12h et les départs jusqu'à 12h.

Tout dépassement horaire pourra entraîner la facturation d'une nuit supplémentaire (sauf si accord du responsable du site, voir 2.3).

2.2 : Hébergements locatifs

Selon les périodes, les jours d'arrivée sont variables.

Les arrivées peuvent se faire à partir de 16h et les départs jusqu'à 10h.

Tout dépassement horaire pourra entraîner la facturation d'une nuit supplémentaire (sauf si accord du responsable du site, voir 2.3).

2.3 : Départs tardifs

Les départs tardifs (16h maximum) sont possibles uniquement avec l'accord du camping.

Veillez noter que ceux-ci dépendent de notre planning et ne peuvent donc pas être garantis.

2.4 : Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie par carte bancaire de 300 euros est demandé au client au plus tard à son arrivée.

Cette caution sera rendue au client le jour du départ et après vérification complète (INVENTAIRE) du bungalow.

La direction se réserve le droit de conserver tout ou une partie de la caution en cas de manquement au respect de l'hygiène et/ou du matériel loué.

Si le départ du locataire doit intervenir en dehors des heures d'ouverture de la réception, la location sera contrôlée ultérieurement et la caution détruite.

La retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

3 - PENDANT VOTRE SÉJOUR

3.1 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée du site. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3.2 : Pertes, vols, dégradations

La responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels, tant dans les logements que sur les parkings ou dans les locaux communs. En conséquence, le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc., ou en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du vacancier. Nous vous conseillons de contacter votre compagnie d'assurances afin d'obtenir si nécessaire une extension de vos garanties personnelles.

3.3 : Animaux

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans l'enceinte du camping.

Aucune dérogation n'est possible.

Tout manquement à cette règle sera sanctionné par l'expulsion des contrevenants.

3.4 : Sécurité

Le port du bracelet est obligatoire pendant toute la durée du séjour.

Ce bracelet vous sera remis à l'arrivée et permet d'assurer la sécurité de nos clients en évitant les intrusions de personnes extérieures.

Seuls les enfants de moins de 3 ans peuvent prétendre à une dérogation à cette règle.

S'il ne porte pas son bracelet, un client peut se voir refuser l'accès aux commodités (douches, sanitaires), aux animations, services et équipements de loisirs.

3.5 : Visiteurs

Tous les visiteurs doivent passer à la réception afin de s'acquitter du forfait journalier.

Le port du bracelet est obligatoire pour tous les visiteurs.

3.6 : Responsabilité parentale

A l'exception seule des activités encadrées par nos équipes d'animations, les parents doivent toujours accompagner et surveiller leurs enfants.

AUTRES CONDITIONS

1 - RÉCLAMATIONS

Nos clients disposent d'un mécanisme de réclamations accessible pour faire connaître leurs éventuelles insatisfactions relatives au déroulement de leur séjour. Pour faire part de ses réclamations, le client peut se manifester par voie postale (Camping Sunélia l'Atlantique, Hent Kerbader B.P. 11, 29 170 FOUESNANT), par E-mail (information@latlantique.fr), ou par le biais de nos enquêtes de satisfactions envoyées par E-mail après le séjour.

Pendant la durée du séjour, notre équipe de réception est disponible aux heures d'ouverture de celle-ci pour prendre en considération toute réclamation. Les réclamations peuvent porter sur la conformité de l'hébergement à la réservation, la conformité des services par rapport aux attentes du client. La direction s'engage à répondre de façon circonstanciée à toute réclamation

insufficiently clean or if any equipment is damaged.

If tenants have to leave when reception is closed, the bungalow will be checked later and the deposit is destroyed automatically.

The fact that a deposit is retained does not exclude the payment of additional compensation if costs come to more than this amount

3 - DURING YOUR STAY

3.1: Internal rules

Internal rules are displayed at the campsite entrance. We would ask you to read and respect them. All customers must comply with these internal rules. All tenants are responsible for any disturbance or nuisance caused by people staying with or visiting them.

3.2: Loss, theft and damage

The liability of the campsite cannot be incurred in the event of the loss, theft or damage of personal property in our residences, whether in lodgings, car parks or communal areas. The campsite thus declines any responsibility in the event of theft, fire, bad weather, etc., or in the event of any incidents involving the holidaymaker's legal liability. We advise you to contact your insurance company to obtain an extension of your personal cover if necessary.

3.3: Animals

Pets are not accepted on site.

3.4 : Safety on site

The wristband is mandatory for every customer and every customers' visitor on our campsite.

It will be given to you on arrival at the reception and allow us to control the entrance of the site.

Only children under 3 y.o. may be authorized by the campsites supervisor to not wear them.

Access to our facilities and entertainments will be denied to every customer not wearing his bracelet.

3.5 : Visitors

Every visitor must be declared at the main reception and will have to pay the visitor fee.

3.6 : Parental supervision

With the only exception of the activities supervised by our entertainment staff, parents must always supervise their children.

OTHER CONDITIONS

1 - COMPLAINTS

A complaints service is available to our customers to express any dissatisfaction regarding their stay. To submit a complaint, customers can send them by letter, e-mail, or via our end-of-stay satisfaction survey.

Throughout the stay, our reception and caretaker teams are available to deal with any complaints. Complaints may concern the accommodation's conformity with the booking, or the conformity of services with customers' requirements. The management undertakes to reply in detail to any written complaint as long as it is not anonymous.

If customers seek compensation for a complaint, they must indicate this in a recorded letter with acknowledgement of receipt sent to the manager of the village within one month of the end of the stay, indicating the booking number.

2 - LIABILITY

In accordance with article L.212-1 of the French Consumer Code, the campsite undertake to ensure that their services comply with current legal requirements.

Customers expressly acknowledge that the site cannot be held responsible for the communication by its partners or any third parties of any false information indicated in the brochure or website concerning the reception sites, including presentation photos, descriptions, activities, leisure facilities, and operating dates.

All photos and texts used in the Sunélia l'Atlantique brochure or website are non-contractual, and are for information only.

It may happen that certain activities and installations offered by the village, indicated in the brochure description, are cancelled, notably for reasons linked with the climate or an event of force majeure as defined by the French courts. The campsite is responsible for the proper execution of all obligations arising from the contract. However, the campsite is exonerated from their responsibility if the non-execution or incomplete performance of the contract can be attributed either to the customer, to the unpredictable and insuperable act of a third party unconnected with the services stipulated in the contract, or to a case of force majeure as defined in article 1148 of the French Civil Code.

3 - DISPUTES

Any claims concerning the non-conformity of services with contractual commitments must be indicated first of all in writing by recorded delivery with acknowledgement of receipt to the manager of the village concerned. Customers and Sunélia l'Atlantique expressly acknowledge that relations are governed by French law. In the event of a dispute, the courts in the area where the village is domiciled shall have jurisdiction.

écrite dès lors qu'elle n'est pas anonyme.

Dans le cas où le client attend une contrepartie à sa réclamation, celle-ci devra être rédigée par courrier lettre recommandée avec accusé de réception au directeur du camping dans le mois qui suit le séjour sans omettre le numéro de dossier.

2 – RESPONSABILITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L.212-1 du code de la consommation, le camping s'engage à la conformité de ses prestations et services aux prescriptions en vigueur.

Le client reconnaît expressément que le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du camping concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Tous les visuels et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet du camping sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif.

Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français. Le camping est responsable de la bonne exécution de toutes obligations résultant du contrat. Toutefois, il sera exonéré de sa responsabilité dans les cas où l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat ou à un cas de force majeure définie à l'article 1218 du Code civil.

3 – LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée au préalable par écrit et par lettre recommandée avec accusé de réception à la direction du camping.

Le client et le camping reconnaissent expressément que leurs relations sont régies par le droit français. En cas de litige, seul le tribunal d'Instance de Quimper sera compétent.

4 – MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation.

Le médiateur «droit de la consommation» proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique www.medicys.fr ;

- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris »

5 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping et par Sunélia Vacances comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes de Sunélia Vacances, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Sunélia Vacances en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la Règlementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel (notamment, la Loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles), vous disposez de différents droits, dont un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour exercer vos différents droits il vous suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant votre nom, prénom et adresse : Camping Sunélia l'Atlantique, Hent Kerbader B.P. 11, 29 170 FOUESNANT

6 – OBJETS TROUVES

- La réception et le stockage des objets trouvés :

Dès réception, les objets trouvés sont enregistrés dans notre base de données. Ils seront conservés 30 jours. Les matières périssables ou dangereuses sont immédiatement détruites.

- La déclaration de perte :

Vous pouvez réaliser votre déclaration de perte par téléphone ou bien directement auprès de la réception.

- Les objets retrouvés :

Si votre objet est retrouvé, vous pourrez alors le récupérer directement à la réception sur présentation d'une pièce d'identité durant 30 jours, ou le recevoir à votre domicile. Dans ce dernier cas, une taxe de restitution de 30€ sera appliquée pour couvrir les frais de service et d'expédition.

- Les objets trouvés non restitués :

À défaut de restitution au propriétaire dans un délai de 1 mois, l'objet sera remis à une association d'utilité publique ou bien détruit.

4 – CONSUMER DISPUTES MEDIATION

In accordance with the provisions of the French Consumer code regarding the consumer disputes mediation process, the customer has the right to use the services offered free of charge.

The consumer rights mediator is MEDICYS.

This mediation provider can be contacted via:

- the website www.medicys.fr ;

- or by mail: MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris, France

5 - DATA PROTECTION

The information you communicate when you place your order is not transmitted to any third parties. This information will be considered confidential by Sunélia Vacances. It will be used solely by the internal departments of Sunélia Vacances in order to process your order and to strengthen and personalise the communication and services offer reserved for Sunélia Vacances customers according to their centres of interest.

According to the French Data Protection act of 6 January 1978, you have the right to access, correct and oppose personal data concerning you. To do so, you can make a request in writing indicating your full name and address and send it to: Camping Sunélia l'Atlantique, Hent Kerbader B.P. 11, 29 170 FOUESNANT

6 – LOST PROPERTY

- Reception and storage of found property:

Upon reception, the found items will be registered in our database. They will be kept for 30 days. Perishable or dangerous materials will be destroyed immediately.

- Reporting the lost property:

You can report the lost property by telephone or on site in one of our receptions. Our reception team can answer all your questions and register the reported lost object via telephone or e-mail.

- Found property:

If your lost property has been found, you can then recover it directly at the reception on presentation of an ID within 30 days, or have it sent to your home address. In the latter case, a service fee of €30 will be applied to cover the costs involved.

- Unreturned lost property:

In case the lost property can not be returned to its owner within one month, the object will be donated to a charity association or it will be destroyed.

